

Règlement d'accès au cours d'Aquabiking

Saison 2019 2020



Pédaler dans l'eau pour soigner
votre mental et votre corps.

1/Accessibilité aux cours :

- Un certificat médical de «non contre-indication à la pratique de l'Aquabiking » datant de moins d'un an est exigé pour l'accès aux cours. En attente du certificat médical, le document d'autorisation d'accès aux cours devra être dûment rempli et signé, après avoir pris connaissance du règlement intérieur.
- Carte magnétique d'accès au cours obligatoire. Elle est disponible à l'accueil de la piscine d'Amnéville sous paiement d'une caution de 10 €.
- L'accès au vestiaire ainsi qu'au bassin ne peut se faire qu'en présence de Francis DODU.

2/Organisation des cours :

- Ouverture des vestiaires 10 minutes avant l'heure du cours
- Présence devant le bassin à l'heure annoncée du cours
- Durée des cours : 1h00 environ, dont 10 minutes nécessaires au réglage du matériel, aux conseils et explications des positions utilisées sur les vélos et de l'organisation des cours.
- Les chaussures d'Aquabiking sont indispensables. Elles sont mises à disposition sur place. Toutefois, l'achat de sa propre paire de chaussures est, à terme, conseillé.

3/Règles d'hygiène :

- Elles sont soumises au règlement intérieur d'accès à la piscine municipale d'Amnéville :
 - Douche obligatoire avant l'entrée au bassin
 - le bonnet de bain n'est pas obligatoire mais les cheveux longs doivent être attachés
 - Chewing-gum interdit dans l'enceinte de la piscine.

4/Horaires :

Saison 2019 /2020		
Jour	Hors vacances scolaires	Vacances scolaires
Lundi	12h30 / 18h00 / 19h30	12h30 / 20h00
Mardi	15h40	09h00 / 20h00
Mercredi	12h30 / 20h00	20h00
Jeudi	15h40 / 20h00	09h00 / 20h00
Vendredi	15h40	20h00
Samedi	8h00	9h00
Dimanche	8h00 / 18h00	8h00

- Les horaires sont susceptibles d'être modifiés à tout moment en fonction des décisions de la direction de la piscine.

5/Tarifs et règlement des cours :

Saison 2019 /2020		
Nb cours	Tarif	Coût / cours
1 cours	18 €	18 €
Carte 5 cours	80 €	16 €
Carte 10 cours	150 €	15 €
Carte 20 cours	280 €	14 €

- L'accès aux cours ne se fait que sur réservation. Toutefois, les clients (es) se présentant avant le démarrage des cours à la piscine d'Amnéville sans réservation peuvent y participer lorsque des places sont disponibles.
- Le paiement s'effectue en début ou fin de cours auprès de Francis DODU. Il se fait soit à l'unité, soit par carte de 5, 10 ou 20 cours. Les deux modes de règlement acceptés sont, le chèque (libellé au nom de Francis DODU) ou les espèces. Les cartes bancaires ne sont pas acceptées.
- Les cartes d'abonnement sont valables un an à compter de la date d'achat. Elles sont délivrées à titre individuel et ne sont échangeables qu'à l'intérieur d'une même famille.

6/Gestion des inscriptions et annulations :

- Les cours sont programmés sur une saison d'Aquabike qui s'étale sur une année scolaire (de septembre à juin de l'année suivante).
- A l'intérieur de la saison d'Aquabike, les inscriptions se font par période de 3 à 4 mois et sont à renouveler au terme de chaque période.
- Les informations importantes sur l'organisation des cours et notamment le lancement d'une période d'inscriptions se fait uniquement par mail.
- Tout cours réservé est dû. Toutefois, en cas d'impossibilité de se présenter au cours, il est obligatoire de prévenir au minimum 24 heures avant le démarrage du cours. En cas de non respect de cette consigne, et sauf cas particuliers Francis DODU se réserve la possibilité de facturer un cours annulé hors de ce délai.

7/Clause d'exclusion :

- Francis DODU peut à tout moment prendre la décision d'exclure une personne de ses cours d'Aquabiking, notamment en cas de comportement agressif ou inadéquat, de problèmes de santé incompatibles avec la pratique de l'Aquabiking, de défaut de paiement...

8/ Clause d'utilisation des données personnelles.

- Francis DODU s'engage à ne divulguer aucune information personnelle à quiconque sauf en cas de force majeure (Pompiers, SAMU...)